

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

Faire face à la maltraitance

Robert MOULIAS et Pierre BOUTIN

Dossier n° 2013 - 009 - 001

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications – Abonnements

Christiane LOIR

02 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2013 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 89 – *La démocratie est-elle malade ?*

n° 90 – *Le génocide turcs des Arméniens.*

n° 91 – *Quel islam pour la capitale de l'Europe du XXI^e siècle ?*

n° 92 – *Francs-Parlers n° 7*

Faire face à la maltraitance

Robert MOULIAS et Pierre BOUTIN
ALMA (Allo maltraitance)

La « maltraitance » est une violence particulière. Est « maltraitante » toute action ou absence d'action, de la part d'une personne ou d'une structure disposant d'une emprise sur une personne, qui peut entraîner pour cette personne un préjudice psychologique, physique, financier ou de santé. Ce lien étroit qui existe entre auteur (volontaire ou involontaire) et victime fait toute la difficulté du sujet. La maltraitance n'est ni l'agression délictueuse utilisant la force, ni la violence d'une bagarre ou d'une rixe. L'auteur n'est pas toujours mal intentionné. Parfois, il est persuadé de bien faire.

Faire face à la maltraitance est complexe et ne peut se résumer à la vue simpliste : « Il n'y a qu'à sanctionner l'auteur ». Sauf, évidemment, dans le cas minoritaire du pervers voulant abuser de sa puissance sur plus faible que lui.

Les facteurs de la maltraitance

La victime n'est pas n'importe qui. Elle est placée sous l'emprise de l'auteur par sa fragilité ou sa dépendance d'une assistance, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit responsable. Âgée ou handicapée, la victime se trouve en situation de faiblesse, voire de dépendance d'autrui pour ses besoins de la vie quotidienne. Dans nos résultats d'ALMA, le risque repose d'abord sur le trouble cognitif chez les aînés, sur le trouble psychiatrique chez l'adulte handicapé, le trouble moteur ou le trouble sensoriel étant moins souvent en cause. Il y toujours un « état de faiblesse » de la victime.

L'auteur peut être inconscient des besoins de la personne qui dépend de lui et ne peut donc y répondre. Si celui qui apporte le repas ne sait pas que la personne ne peut pas se servir seule, cette personne ne mangera pas et ne boira pas. L'auteur peut aussi être inconscient de l'humanité de la personne sur laquelle il a une emprise. L'auteur peut être une structure ou un règlement fait pour protéger la structure et non pour faciliter la mission de cette structure. Ce peut être une loi dont on n'a pas prévu les « effets indésirables »

L'auteur peut ignorer la bonne réponse. La plupart des services hospitaliers non gériatriques ne savent que faire devant un malade ayant des troubles cognitifs. Le malade recevra des « soins inappropriés », ne répondant pas à ses besoins. Qui est « coupable » de cette ignorance ? Le personnel non préparé à sa mission ? La structure qui ne s'est pas souciée de la compétence et de la formation ? Les décideurs qui ont négligé les moyens nécessaires pour la mission ?

L'isolement est un facteur important : confinement au domicile privant de liberté la personne aidée et son aidant faute de solution de répit, institution fermée sans regard extérieur, se limitant aux auto-évaluations : pas vu, pas pris !

Le silence est toujours complice. « Ce n'est pas bien de rapporter », pendant qu'on ne veut pas voir, le plus vulnérable continue à être de plus en plus victime. Si le témoin ne parle pas, qui le dira ? Pas la victime qui a honte, qui souvent n'a pas d'accès à une possibilité d'expression et dépend de l'auteur.

La maltraitance est un problème de relations humaines. Le facteur humain y est essentiel.

Le plus souvent, il n'y a pas de volonté de nuire. La maltraitance peut venir de la bonne volonté ignorante, de l'abus de précautions et de l'abus de protection, souvent de la routine, de l'épuisement ou de la dépression, mais surtout de la bêtise, quel qu'en soit le niveau hiérarchique.

Mais pour tous ces facteurs humains, la sensibilisation et les formations sont très efficaces et pour la bêtise, il faut simplement et davantage répéter – quel que soit le niveau de responsabilité – mais c'est plus long aux niveaux les plus élevés.

La situation est entièrement différente quand la maltraitance est intentionnelle. Il ne s'agit pas de banditisme classique. Il n'y a pas beaucoup d'argent dans le sac à main des vieilles dames. Il peut s'agir de « criminalité astucieuse », où l'isolement est le premier facteur de risque.

Il s'agit surtout de petits pervers abusant de leur petit pouvoir sur plus faibles qu'eux.

Cela va de l'abus de pouvoir, d'une volonté de puissance mal placée, à la cupidité (« l'occasion fait le larron » est un adage qui existe dans toutes les langues), à l'abus sexuel, trop fréquent et rarement sanctionné envers les jeunes handicapées, mais présent, aussi, envers les personnes étant atteintes de la maladie d'Alzheimer et chez les plus âgées. La gérontophilie sévit régulièrement.

Il est évident que ces maltraitances intentionnelles relèvent de sanctions très sévères, d'ailleurs prévues par la loi (abus de faiblesse par une personne ayant une responsabilité). Mais ce sont les seules. De plus, la plupart des

abus financiers sont intrafamiliaux, couverts par la discutable immunité familiale.

Vue syndromique de la maltraitance

Une maltraitance ne se réduit jamais à un geste isolé. La maltraitance, ce n'est pas la gifle donnée dans un moment d'énervement. Les facteurs de risque et le lien constant expliquent qu'il y a toujours continuité et répétition. Il y a plusieurs types de maltraitances, selon le lieu et les circonstances. Plutôt que d'énumérer les diverses maltraitances psychologiques, physiques, médicales, négligences passives et actives, abus financiers, sexuels, privations de citoyenneté, etc., l'expérience montre que les maltraitance se regroupent en des « syndromes » qui ont les mêmes types de victimes, d'auteurs et de circonstances.

Maltraitements en institution

Elles représentent vingt pour cent des appels reçus. Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas la maltraitance de l'agent pervers isolé, ni l'épuisement des agents qui ressortent le plus de nos chiffres. C'est logique : ces situations sont évitées ou traitées sur place par l'équipe et son encadrement dans les bonnes « maisons de soins » (EHPAD en France).

Ce qui ressort le plus, c'est le dysfonctionnement global des établissements par défaut d'encadrement, d'objectifs, de motivations. Il en résulte des négligences passives et actives, des violences psychologiques, voire physiques, des privations de citoyenneté, des maltraitements médicaux, bref une continuité dans une maltraitance quotidienne « ordinaire ».

Assez curieusement, les violences intrafamiliales se poursuivent au sein de l'établissement, ce qui est une situation difficile à gérer pour les équipes.

Au sein de l'hôpital, le malade gériatrique arrivé par les urgences est dirigé n'importe où, là où il y a de la place. En l'absence de compétences gériatriques médicales et soignantes, ce malade risque d'être considéré avec hostilité comme un « bloqueur de lit » et d'être mal diagnostiqué et mal soigné. Il en résulte le catastrophique « syndrome de soins inappropriés » qui peut aller jusqu'à une grabatisation « nosocomiale » (due à l'hospitalisation).

Maltraitements à domicile

Le domicile est un lieu de confinement pour la personne devenue fragile, voire dépendante (ayant besoin d'une assistance humaine pour sa vie quotidienne). Il y a perte de liberté pour cette personne et pour

son proche aidant. Tous deux risquent la négligence. Et c'est surtout leur faiblesse et leur isolement qui les exposent aux abus. Parmi ceux-ci, les plus fréquents sont :

– les conflits familiaux au sujet de l'argent de la personne dépendante. Vente des biens, détournement de pension ou d'héritage, chantage affectif, refus de payer pour les aides et pour les soins indispensables, maintien au domicile abusif, peuvent s'accompagner de négligences passives ou actives, violences psychologiques ou physiques (séquestrations), privations de citoyenneté, maltraitements médicaux. Souvent le proche aidant est autant victime que son parent dépendant.

– « L'influence induite » frappe surtout les personnes isolées ayant quelques ressources. Un « ami qui vous veut du bien » (votre bien) s'insinue auprès de la personne, se rend utile, prend le pouvoir, puis l'argent... et s'en va. Certains « amis » vont jusqu'au mariage pour mieux dépouiller. Cette « criminalité astucieuse » très spéciale est cependant difficile à reconnaître des vraies idylles tardives ou du fréquent « achat d'affection » parfaitement conscient et à respecter.

– Une situation répétitive est celle du fils violent, pathologique, chômeur et divorcé, accueilli par sa mère quand elle était valide. Devenue dépendante, elle subit diverses violences et négligences, mais refuse d'en être éloigné, tandis que le fils refuse de revenir dans un circuit de soins, ce qui serait la solution.

– Les personnes âgées isolées sont aussi des cibles très recherchées pour les escrocs en tout genre, comme pour les démarcheurs de porte à porte, le téléphone, les publicités mensongères, par Internet et par certains artisans dépourvus de déontologie. Là, nous sommes dans le domaine de la délinquance avec abus de faiblesse.

Maltraitements dans la cité

Le caractère inaccessible de certains services publics, comme les transports en commun, l'illisibilité ou l'incompréhensibilité des documents officiels, les contrats ou les notices, sont autant de négligences envers les populations les plus vulnérables. Elles participent à l'exclusion sociale des populations âgées et/ou handicapées.

Briser le silence sur la maltraitance

Se taire sur la maltraitance dont on est le témoin, c'est en devenir le complice. Si nous n'agissons pas, qui le fera ? Pas la victime qui est liée à l'auteur et qui en dépend, qu'il s'agisse d'un parent, d'un professionnel,

d'une influence indue, d'une structure. Souvent, elle ne peut s'exprimer, ne sait à qui le dire, voire ne veut pas le dire si l'auteur est un proche.

Le témoin doit pouvoir s'exprimer en confiance. Ne va-t-il pas exposer la victime à plus de maltraitance par des représailles ? Ne va-t-il pas s'exposer lui-même, s'il est professionnel, à des représailles des auteurs, ses collègues ou à des sanctions de sa hiérarchie ? Dans les faits, la protection de la loi n'est pas efficace pour protéger le témoin. Sa déclaration va-t-elle changer le cours des choses ou va-t-elle se heurter à l'inertie administrative ?

Un appel pour maltraitance n'est pas une simple demande d'information et n'est pas une simple réclamation d'usager. Toute maltraitance entraîne une souffrance psychologique qui peut entraîner des conséquences sur l'état de santé, l'avenir social, les finances de la personne, les coûts pour la collectivité. Un système d'appels spécifique est indispensable !

C'est ce qui a été mis en œuvre en France au niveau national, en Wallonie au niveau régional, au niveau local dans certaines provinces d'Espagne et d'Italie. Dès 1994, a été créé en France, un réseau de centres d'écoute associatif : ALMA. ALMA est basé sur le volontariat et sur une éthique.

L'éthique est d'assurer aux appelants la confidentialité, la neutralité, l'indépendance, l'autonomie de la victime, de la compétence dans l'écoute, l'analyse de la situation, le conseil et l'accompagnement de l'appelant et/ou de la victime jusqu'à la résolution de la situation, chaque fois qu'elle est possible.

Chaque équipe de proximité associe des bénévoles : des écoutants sélectionnés et formés spécifiquement, des référents – professionnels retraités ou en activité, souvent experts – venus apporter gracieusement leurs compétences pour lutter contre les maltraitances et des administrateurs qui font la jonction avec les services publics et les autorités locales. Les référents proviennent des professions du droit, de la médecine, du secteur médicosocial et social, de la psychologie, etc. Cette multidisciplinarité est indispensable. Tous les membres de l'équipe reçoivent une formation initiale et continue sur les différents aspects du risque de maltraitance. Aujourd'hui ALMA couvre plus des trois quarts du territoire français.

Depuis 2008, le réseau ALMA a obtenu un numéro national d'écoute, le 39 77, géré par l'association HABEO, avec laquelle ALMA va s'associer cette année. L'ensemble de ce « dispositif national d'écoute » est financé par la Direction générale de la cohésion sociale.

Il a traité quatre mille cinq cents situations de maltraitances en 2011. Ce qui n'est, bien sûr, pas suffisant.

Ce système, partout où il existe permet d'offrir aux appelants une écoute empathique et approfondie, une analyse et des conseils pertinents, un accompagnement dans ces situations où existe souvent une grande

détresse morale. Ces actions se font en pleine complémentarité avec les services publics de proximité qui ainsi peuvent agir avec plus de pertinence et de rapidité.

Cela évite aux appelants de disposer pour seuls relais soit des services d'information des autorités locales (Conseils généraux), non formés à l'écoute, soit des services de réclamations des Agences régionales de santé. Un appel pour maltraitance n'est ni une simple demande d'information, ni une simple réclamation. De plus, une majorité des faits signalés au domicile ne relèvent ni des seuls services sociaux, ni des services de santé, ni du procureur.

Résumer le traitement d'une situation de maltraitance à la recherche d'une sanction mène à des impasses, sauf pour les auteurs pervers et les délinquants cités plus haut. Dans une majorité de cas, il s'agit en institution de questions structurelles de management et d'objectifs, et à domicile de questions de coordination des intervenants, de prise de conscience, de conflits familiaux, de médiation. Le système de centres d'écoute (*help lines*) associatifs, indépendants de tout pouvoir apparaît comme une réponse adaptée.

Prévenir la maltraitance

« Prévenir » est toujours mieux que « traiter ». Basées sur l'expérience ancienne et quotidienne des centres, sur les études entreprises sur les facteurs de risque de maltraitements et sur les conditions de la bien-traitance, nous disposons aujourd'hui d'outils de sensibilisation et d'une méthodologie de formations adaptable à chaque type d'équipe et à un grand nombre de publics : services d'aide à domicile et leur encadrement, maisons de soins (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – EHPAD), hôpitaux, accueil familial, emploi direct, mandataires judiciaires, directeurs d'établissements, aidants familiaux. Nous assurons aussi des formations de la police nationale.

Cette prévention est efficace à la condition expresse de s'adapter chaque fois aux attentes et aux besoins des équipes, d'assurer une écoute et une analyse des difficultés de l'équipe, d'être valorisantes et non culpabilisantes, ni décourageantes : une méthodologie qui exige un travail « sur mesure ».

Conclusion

La maltraitance est d'abord une question de conscience et de respect. Chacun peut être un jour concerné comme témoin, comme victime, voire comme auteur involontaire. Il doit savoir faire face et pour cela ne pas rester seul. C'est l'intérêt des centres d'écoute.

Faire face à la maltraitance

La maltraitance vient de l'inconscience des besoins et de l'humanité des personnes dont on la charge, de la famille, du professionnel de base, de son encadrement, de sa direction ou des décideurs qui fournissent les moyens en compétences et en effectifs. Si les effectifs sont nécessaires, des effectifs non formés et incompetents peuvent aggraver la situation.

Pour un pays ou une région, disposer d'un réseau de centres associatifs (indépendants) d'écoute, de conseil et d'accompagnement des appels pour maltraitance est un moyen efficace et économique de résoudre ces situations, tout en soulageant les services publics de proximité qui peuvent se concentrer sur leur mission d'intervention pour faire cesser les maltraitances analysées et signalées par ces centres. Cette méthode permet aussi de préserver de tout nouvel abus la victime et l'appelant.

Si nous n'arriverons jamais à zéro maltraitance, cette facilité pour briser le silence, offerte par un numéro national et des centres d'écoute de proximité, permet de faire cesser un grand nombre des cas ainsi révélés.

Le développement des connaissances, issu du travail mutualisé de ces centres d'écoute, permet, de plus, de proposer aux professionnels et aux structures des méthodes efficaces de prévention.

Nos Toiles @ penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

- L'antisémitisme*, W. DE WINNE, 2013.
Travail social et populations roms : lutter contre le cercle vicieux, J. FASTRÈS, 2012.
Le parrainage des mineurs non accompagnés : une forme d'engagement social, M. FOUREZ, 2012.
Médecine du travail et morale, D. THONON, 2011.
Le médiateur des droits du patient, A. HESELMWOOD, 2011.
Les révolutions industrielles et la révision des valeurs, L. ROUGIER, 2011.
Lesclavage, J. RIFFLET, 2011.
Aux grands mots les grands remèdes, M. JUDKIEWICZ, 2010.
L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables, Ch. COUTEL, 2010.
La médecine et les responsabilités de l'homme, DE. HUBINONT, 2009.
Plaidoyer pour une médecine « intégrative », Th. JANSSENS, 2009.
Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael, P. HOUYUX, 2008.
Faut-il avoir peur des communautés immigrées ? A. MANÇO, 2008.
Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ? J. C. BAUDET, 2008.
Article 27. Un réseau créatif, L. ADAM, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. HELLAS, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. CORNIL, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Rennes-le-Château : Les marchands du Temple ésotérique*, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Remarques sur la situation de l'incroyant aujourd'hui, R. POMMIER, 2012.
Entre corps et esprit, une science du lien, T. JANSSEN, 2011.
Le cosmos et son agencement, D. BOCKSTAEEL, 2011.
Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme, P. J. MAINIL, 2011.
Sur l'histoire de la science, J. C. BAUDET, 2011.
L'impossible eucharistie, W. DE WINNE, 2011.
L'obsession sacrificielle, W. DE WINNE, 2011.
La grande intelligence, illusion ?, P. J. MAINIL, 2010.
L'âme existe-t-elle ?, P. J. MAINIL, 2010.
Et Dieu dans tout cela, R. DEJAEGERE, 2010.
Les fausses sciences, J. PIRON, 2010.
Effets pervers de la morale chrétienne, B. MILHAUD, 2010.
Les erreurs de la science comme indices de sa valeur, J. C. BAUDET, 2010.
L'évolution et la notion de vie, O. PIRON, 2010.
Les théories physico-chimiques, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.
Les fausses sciences. Les pièges de la représentation, J. PIRON, 2010.
Les fausses sciences. L'« explication » unique et le savoir total, J. PIRON, 2010.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Foi contre science, Ph. MAASEN, 2009.
Les droits humains, ici et maintenant, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.
Que penser de l'intégrisme féministe ? J. GABARD, 2008.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Actualité des Protocoles, J. JAMIN, 2007.
Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal, N. DE BECKER, 2006.

Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits,
A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

Tous voiles dehors ?, C. PONCIN, 2013.
De l'urgence de réformer l'islam d'ici pour en faire un vrai « pilier » de notre démocratie ?,
C. CHEREF-KHAN, 2013.
Edmond Picard : un « humaniste », antisémite et raciste, F. RINGELHEIM, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 2, É. POHL, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 1, É. PEETERS, 2013.
Serpents, race de vipères ! W. DE WINNE, 2011.
J'exècre les révisionnistes, fulminait Dominique, P. J. MAINIL, 2010.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. DAJOUX, 2009.
L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célèbrons-nous ? P. MARAGE, 2008.
La sociologie est-elle une science ? Cl. JAVEAU, 2008.
Le rôle de l'expérience en philosophie, D. SERON, 2008.
Un modèle d'univers, J.-F. PONSAR, 2008.
Le truchement majeur, J. CELS, 2008.
Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. MAINIL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Les limites de la liberté, J. JAMIN, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.
Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007.
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.
Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge »,
Ch. CHEREF-KHAN, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

Philéas & Autobule, une jeune revue citoyenne de philosophie avec les enfants, F. MARTIN, 2013.
Qu'est-ce que la philosophie ?, J. C. BAUDET, 2013.
Lettre d'un professeur, S. LOURYAN, 2013.
Une résistance souriante, M. VOISIN, 2013.
À quoi peut bien servir l'orgasme féminin ?, Y. FERROUL, 2013.
Une éthique libérée et libératrice, N. DECOSTRE, 2013.
Un éloge de l'ignorance ! Est-ce sain ?, J. TAMINE, 2012.
Apprendre à penser et à discuter dès cinq ans, C. LELEUX, 2012.
Accommodements raisonnables : Quelles égalités à l'école ?, N. GEERTS, 2012.
L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza, G. FOKAM, 2011.
À cœur ouvert, R. ARONSON, 2011.
La célébration de l'humain, M. VOISIN, 2011.
La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy, C. ÉVRARD, 2011.
Souvenirs d'un maître : Adolphe Festraets, S. LOURYAN, 2011.
La morale de l'adolescence, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La dernière énigme de Léopold II, G. TELLIER, 2010.
L'orientation sexuelle : biologie ou éducation, J. BALTHAZART, 2010.
Bye Bye l'unilinguisme, J. REYNAERS, 2010.
Quelques réflexions sur l'homme, V. DAUMER, 2010.
Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons, L. BOVY, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
Introduire le cours de philosophie dans le secondaire, V. DORTU, 2009.
Bonheur et humanisme, Fr. DE GREEF, 2009.

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
L'alimentation intelligente, A. BURONZO, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.
Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.
L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

- Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?*, N. RIXHON, 2013.
Réflexions dérangementes, P. J. MAINIL et Y. STRUYS, 2013.
Le tabou de Jésus le Nazaréen dans la société laïcisée, F. FORET, 2013.
L'école au défi de la laïcité, N. GEERTS, 2013.
Notre avenir eschatologique, W. DE WINNE, 2013.
Les usages cléricaux, H. CHARLIER, 2013.
Faux et vrais secrets de la franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Politique et religion en France et en Belgique à l'heure de l'Europe, F. FORET, 2013.
Athée, nihil, pourquoi ?, H. CHARLIER, 2013.
Paradigme et éthique humaniste : l'idéal et la réalité, P. J. MAINIL, 2012.
Et si toutes les questions n'avaient pas de réponse ?, M. MAYER, 2012.
Dieu ?, W. DE WINNE, 2012.
« Serpents, Race de Vipères », ou la succession usurpée de Jésus de Nazareth, W. DE WINNE, 2012.
La vie et la mort, P. J. MAINIL, 2012.
La laïcité a une histoire, M. MAYER, 2012.
Pour une nouvelle morale laïque, coeur battant de la cause républicaine, C. COUTEL, 2012.
La question des conceptions de vie, M. MAYER, 2012.
La disparition de Philippe Grollet, G. C. LIÉNARD, 2012.
Vivre laïquement, M. MAYER, 2012.
La foi, la spiritualité, l'obscurantisme, ... Du retour de quel « islam » parlons-nous ?,
C. CHEREF-KHAN, 2012.
Ma laïcité racontée aux enfants, H. BAUHERZ, 2011.
Laïcité et dignité, C. COUTEL, 2011.
Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque, C. SÄGESSER, 2011.
Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
Un peu de décence, Messieurs les croyants !, R. POMMIER, 2011.
Vivre sans dieu(x), M. VOISIN, 2011.
Une école pluraliste pour une société pluraliste, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011
La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal, M. BOLLE DE BAL, 2010.
Conscience athée, N. RIXHON, 2010.
Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?, N. RIXHON, 2010.
Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être, P. J. MAINIL, 2010.
Peut-il exister une spiritualité laïque ?, J. RIFFLET, 2010.
Âme : Esprit/Doute/Foi, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Religion/Théologie : Dogme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar, J. WILLEMART, 2009.
De la difficulté d'être athée aujourd'hui, A. PIRLOT, 2009.
Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ? Ch. COUTEL, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
De la tolérance à la reconnaissance ? J. PELABAY, 2009.
Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ? St. NELISSEN, 2009.
La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque, R. LALLEMAND, 2009.
Questions sur la laïcité en Europe, Cl. VAILLANT, 2009.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire, Ch. COUTEL, 2008.
Les médecines parallèles, P. DEBUSSCHERE, 2008.

- Six années d'euthanasie légale : bilan*, M. ENGLERT, 2008.
- Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ?* M. MAYER, 2008.
- La franc-maçonnerie est-elle une secte ?* C. Bryon-PORTET, 2008.
- La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques*, A. DUMOULIN, 2008.
- Lettre ouverte sur la tolérance*, G. HOTTOIS, 2008.
- Tiberghien, précurseur d'un idéal oublié*, V. DORTU, 2008.
- Islamophobie et culpabilité*, A.-M. DELCAMBRE, 2008.
- Un catholique face à l'euthanasie*, J.-J. JAEKEN, 2008.
- Euthanasie : le débat parlementaire*, Ph. MONFILS, 2008.
- « Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
- Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions*, A. MANÇO, 2008.
- Divin et humain : religion et reliance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Bio-éthique et thanato-éthique*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Vers une éthique de l'environnement*, J. CORNIL, 2007.
- La crémation : une éthique pour notre temps*, M. MAYER, 2006.
- La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne*, J. HERREMANS, 2006.
- La laïcité dans la vie sociale*, Ph. GROLLET, 2006.
- Cent ans après une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux*, R. RENARD, 2006.
- 2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.
- 2.500 ans de pensée libre : 2^e partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.
- La laïcisation de l'art*, Chr. LOIR, 2006.
- Laïcité et diversité culturelle*, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
- Prison-sanction et prison-éducation*, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
- Extrême droite et éducation permanente*, M. MAESSCHALK, 2006.
- La FORel*, A. SCHLEIPER, 2006.
- La culture, une généreuse éducation permanente*, J. CELS, 2006.
- Le rôle charnière du cardinal Bellarmin*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
- Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique*, M.-G. PINSART, 2006.
- La rhétorique, moyen de convaincre*, M. MEYER, 2006.
- Représenter le zéro : un problème philosophique*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
- Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres*, C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.
- Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté*, P. DUPONT, 2006.
- Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle*, J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- Hitler et la franc-maçonnerie*, A. DE LA CROIX, 2013.
- Le testament de Jean Meslier*, P. J. MAINIL, 2013.
- Le combat des Lumières*, G. CHAUSSINAND-NOGARET, 2013.
- Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal*, L. DA SILVA, 2013.
- L'effacement de Dieu chez quelques moines-poètes contemporains*, G. RINGLET, 2013.
- Après... ou le silence des hommes*, M.-P. HAAR, 2013.
- L'antisémitisme ?*, W. DE WINNE, 2013.
- Humour et identité*, A. NYSENHOLC et W. SZAFRAN, 2013.
- Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours. Quels enjeux ?*, C. RÉVAUGER, 2012.
- L'au-delà*, X. DE SCHUTTER, 2012.
- Les catholiques belge et la franc-maçonnerie*, H. HASQUIN et E. DE BEUKELAER, 2012.
- Commémorer Jean-Jacques Rousseau*, R. TROUSSON, 2012.
- L'histoire des sciences en Belgique*, J.C. BAUDET, 2012.
- Sur cette pierre, je bâtirai mon Église*, W. DE WINNE, 2011.
- Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIII^e siècle*, S. DERUETTE, 2011.
- Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement*, R. VERMEIRE, 2011.

- Les créationnismes*, P. J. MAINIL, 2011.
Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?, F. RYZIGER, 2011.
Jésus, un juif charismatique de Nazareth, W. DE WINNE, 2011.
Les femmes dans la franc-maçonnerie, Collectif, 2011.
Le petit monde d'outre-tombe, A. CHABOT, 2010.
L'existentialisme de Martin Heidegger, G. AISEAU, 2010.
Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes, S. LOURYAN, 2010.
Les noms de famille, J. GERMAIN, 2010.
Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840), Ch. LOIR, 2010.
L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie, G. AISEAU, 2010.
La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
La liberté et l'histoire : l'évasion du temps, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie, R. TROUSSON, 2010.
La Flandre aux flamands, P. STÉPHANY, 2010.
Vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
Le Coran est-il authentique ? J. WILLEMART, 2009.
Le pain des oiseaux, Y. NAMUR, 2009.
La vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.
La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote, D. BOCKSTAELE, 2009.
L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation, Ch. LOIR, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 1^{ère} partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 2^e partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 3^e partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 1^{ère} partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 2^e partie, 2009.
Kierkegaard et l'ascétisme, G. AISEAU, 2009.
Kierkegaard et l'incroyance, G. AISEAU, 2009.
La Belgique, un anachronisme d'avenir ? Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.
La spiritualité, ANONYME, 2008.
L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient, Ch. COUTEL, 2008.
L'évolution du freudisme, W. SZAFRAN, 2007.
La question rousse, V. ANDRÉ, 2007.
La valeur du temps dans un monde qui accélère, M. DE KEMMETER, 2007.
Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

- La violence conjugale : de quoi parle-t-on ?*, A. ADRIAENSSENS, 2013.
Le Centre de pathologie sexuelle masculine, R. J. OPSOMER et F. SEVENS, 2013.
Les ASBL, dix ans après la loi de 2002, J.-F. ISTASSE, 2013.
Rom, Tsigane, Gitan, ... Dépasser les mythes d'un peuple européen, A.-N. CYDZIK, 2013.
L'école rwandaise de l'avenir, R. LUFF, 2012.
Présence et Action Culturelles vous présente son projet : Espace Écrivain Public, D. SURLEAU, 2012.
La méditation : une médecine d'avant-garde ?, T. JANSSEN, 2011.
Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants, CEDEP, 2011.
Les violences ne sont pas une fatalité : Garantie les prévient, D. LANDENNE, 2011.
Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.
L'interruption volontaire de grossesse, T. JANSSEN, 2011.
Les leçons de l'histoire et nous, F. BRODSKY, 2010.
Mutilations génitales, J. CHEVALIER, 2010.
Présentation du réseau Financement Alternatif, A. BROUYAUX, 2008.
La Ligue de l'Enseignement, V. SILBERBERG, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Mal au fesses pour le Congo, H. BOKHORST, 2007.
Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives,
 F. SIDIBE, 2006.
Le GRIP et ses activités, 2006.
Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. BASTIN, 2006.
*Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,
 en maisons de repos et en maisons de soins*, N. BOLLU, 2006.

Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

- Réflexion sur les rapports entre les notions d'identité, de nation et de nationalisme*,
M. DE COSTER, 2013.
- Le cri de la hulotte. Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...*,
C. DUPRÉ, 2013.
- Sexe, prostitution et contes de fées*, C. FRANÇOIS, 2012.
- La jalousie n'est pas une preuve d'amour*, J. LAOT, 2012.
- Le terrorisme amoureux*, M.-C. CARDINAL, 2011.
- Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?*, L. VANIN-VERNA, 2011.
- À nouvelles familles, nouvelles morales*, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
- Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?*, G. VERZIN, 2010.
- Problèmes de la drogue*, C. SOMERHAUSEN, 2009.
- La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé*, F. ANDRÉ, 2008.
- Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ?* M. BRODSKY, 2008.
- Parents de toxicomanes...*, A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.
- L'argent des fourmis : religions - migrations - développement*, A. MANÇO, 2008.
- Le jeu pathologique, une maladie de la modernité*, S. MINET, 2007.
- Déliance, reliance, alternance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Pour un personnalisme pluraliste*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage*,
J. CORNIL, 2007.
- Questions de sexualité*, J.-L. GÉNARD, 2006.
- Le travail : une valeur à réhabiliter*, M. BOLLE DE BAL, 2006.
- Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux*, M. BOLLE DE BAL, 2006.
- Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile*, J. CORNIL, 2006.
- Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing*, J. CORNIL, 2006.
- Travers et valeurs de l'individualisme*, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

- Les droits de l'homme et le droit européen*, P.-F. RYZIGER, 2011.
- Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe*, M. CONRADT, 2008.
- Trois rêves évanouis*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Le Centre de culture européenne*, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

- Vers la fin de l'autorité*, F. DE SMET, 2012.
- L'équation arabo-musulmane : entre préservation de l'identité et désir de modernité*,
A. AOUATTAH, 2012.
- Pour une spiritualité citoyenne*, E. DE BEUKELAER, 2012.
- Sociologie et franc-maçonnerie*, M. BOLLE DE BAL, 2012.
- La démocratie dans le monde arabe*, I. SAFAR, 2012.
- Le droit à l'oubli*, R. CHIF, 2011.
- Le droit à l'oubli*, R. CHIF, 2011.
- Éduquer à la citoyenneté démocratique*, M. VOISIN, 2011.
- Un strip-tease attristant*, R. POMMIER, 2011.
- Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie*, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
- Les droits de l'homme et le droit international public*, F. RYZIGER, 2010.
- L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy*, Ch. COUTEL, 2009.
- Quelques réflexions sur les origines de l'homme*, V. DOUMEN, 2009.
- La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé*, F. ANDRÉ, 2008.
- L'origine de la liberté*, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.
- Valorisation des compétences et co-développement*, A. MANÇO, 2008.
- Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ?* N. GEERTS, 2007.
- Faits de société*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Les discriminations et la démocratie de l'identité*, A. MARTENS, 2007.
- Les otages politiques*, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.
- Brèches*, J. CORNIL, 2007.

Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté,
P. DUPONT, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

